

COMMENCEZ BIEN L'ANNÉE

Procurez-vous votre titre mensuel à l'avance

QUE PENSEZ-VOUS DE PASSER À TRAVERS LE RETOUR DES FÊTES EN ÉVITANT LES FILES D'ATTENTE ? PROCUREZ-VOUS VOTRE TITRE MENSUEL DE JANVIER DÈS CETTE SEMAINE.

Sachez qu'à partir du 20 de chaque mois, on peut déjà se procurer le titre mensuel du mois qui suit. C'est facile de déjouer la file, il suffit d'y penser !

ACHETEZ DE LA MAISON

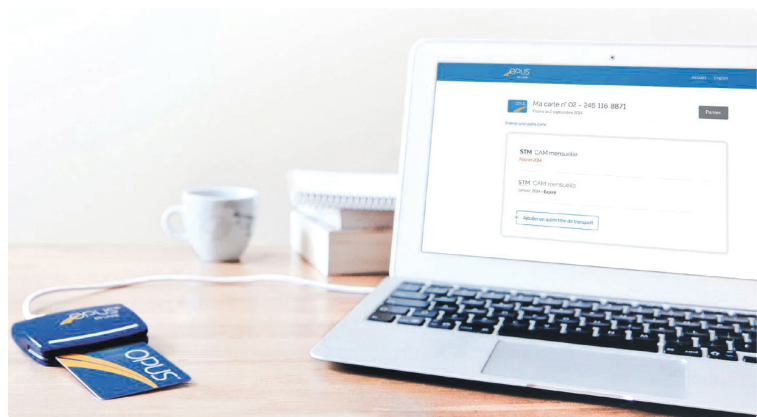
Et que diriez-vous de recharger votre carte OPUS de la maison avec OPUS en ligne ? C'est très

pratique ! Il permet l'achat de titres de transport en ligne, sans avoir à se déplacer.

Tous les titres de transport sont disponibles pour l'achat en ligne.

Procurez-vous votre lecteur OPUS avant le 31 décembre via stm.info/opusenligne pour profiter d'un rabais de 3\$. Vous n'avez qu'à entrer le **code promotionnel STMFÊTES** dans le champ prévu à cet effet lors de votre achat

11,49\$ plus taxes (prix promotionnel pour un achat avant le 31 décembre).



POUR VOUS AIDER À GAGNER DU TEMPS DANS CE SECTEUR

Une voie réservée pour bus et taxis sur le boulevard Henri-Bourassa

DEPUIS LE MOIS D'AOÛT, UNE NOUVELLE VOIE RÉSERVÉE POUR BUS ET TAXIS EST OUVERTE SUR LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA ELLE AVANTAGE 4 000 DÉPLACEMENTS PAR JOUR AUX PÉRIODES DE POINTE, DU LUNDI AU VENDREDI.

164, 177, 215, 225

D'une longueur totale de 6,5 km aller-retour, cette voie réservée

est en opération les jours de la semaine de 6 h 30 à 9 h 30 en direction ouest de la Place Vermandère à la rue Douglas-B.-Floreni, et en direction est, de la rue Douglas-B.-Floreni à la Place Vermandère, avec un relâchement entre les rues de Miniac et Brabant-Martineau. En pointe d'après-midi, soit de 15 h 30 à 18 h 30, la voie réservée est uniquement en service en direction ouest de la Place Vermandère à la rue Douglas-B.-Floreni.

Des feux prioritaires sont implantés dans une deuxième phase pour compléter l'ensemble des mesures préférentielles pour bus sur cet axe.

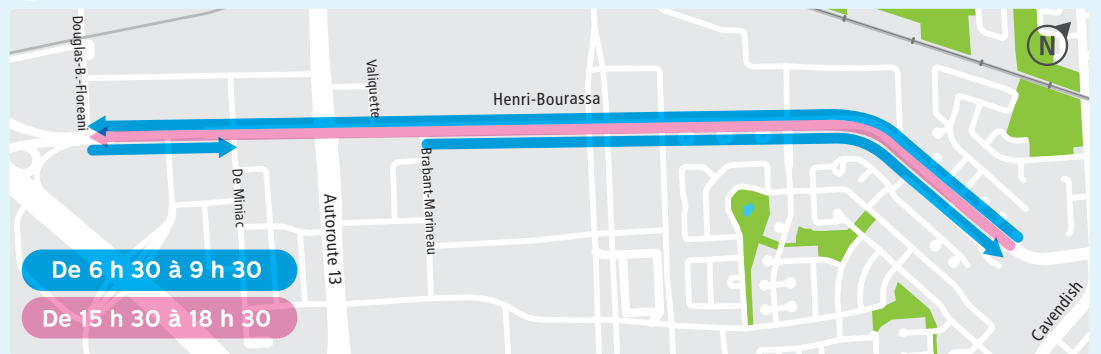


EN QUOI ÇA CONSISTE ?

LES MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR BUS (MPB)

Les MPB sont des interventions sur le réseau routier permettant d'offrir une priorité au transport collectif et d'améliorer l'efficacité et la ponctualité du service. Ces mesures, qui incluent notamment les voies réservées et les feux prioritaires pour bus, permettent des gains de temps d'environ 10%.

Voie réservée Henri-Bourassa



31 | **MÉTRO**
DÉCEMBRE | **OUVERT**
TOUTE LA NUIT

BONNE ANNÉE!

